

Assemblée des délégué·e·s

Procès-verbal (2-25)

Date : Jeudi 25 septembre 2025 de 18h30 à 19h20

Lieu : Salle de conférence La Grange à Villars-sur-Glâne

Présidence :

M. Claude Monney

Villars-sur-Glâne

Membres du Comité :

Mme Valentina Marthaler

Villars-sur-Glâne

M. Marius Achermann

Avry

M. Jean-Marc Sallin

Neyruz

Chef d'exploitation :

M. Christophe Bapst

Administratrice des finances : Mme Karine Rusterholz

Secrétaire :

Mme Claudine Dumont

Voix représentées :

Communes membres	Délégué·e·s présent·e·s	Nombre de voix
Avry	Mme Eliane Dévaud-Sciboz Mme Laurence Ecoffey	2
Hauterive	M. Gérald Ducret	3
Matran	M. François Butty M. Christophe Pierret	3
Neyruz	M. Jean-Pierre Corpataux M. Bernard Kolly	3
Villars-sur-Glâne	Mme Olimpia Mamula Steiner M. Christoph Aegerter M. Adrian Etter M. Michael Zaugg	11
Communes présentes 5/5	Total des voix représentées : 22 / 22	

Personnes excusées :

Membres du Comité :

M. Olivier Carrel

Villars-sur-Glâne

M. Bernard Chassot

Matran

M. Dominique Zamofing

Hauterive

Délégué·e·s :

Mme Irène Bernhard

Villars-sur-Glâne

Mme Valérie Ugolini

Villars-sur-Glâne

M. Quentin Longchamp

Villars-sur-Glâne

M. Alexandre Wicht

Villars-sur-Glâne

M. Jean-François Zanetti

Hauterive

Invitée :

Mme Jasmine Montel-Cambou

Ingénieure communale

Villars-sur-Glâne

Distribution : par mail aux personnes présentes, excusées et aux administrations communales

Ordre du jour :

1. Accueil et présentation
 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14.05.2025
 3. Communications du Président
 4. Budget 2026
 5. Planification financière à 5 ans
 6. Prochaines séances
 7. Divers
-

La séance débute à 18h30.

Les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Après l'approbation définitive du procès-verbal, l'enregistrement sera effacé.

1. Accueil et présentation

Au nom du Comité de direction, M. le Président souhaite la bienvenue aux délégué·e·s et excuse les personnes absentes.

Une liste des présences circule.

Cette assemblée a été convoquée selon les statuts (avis individuel et parution dans la Feuille Officielle) et peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour proposé n'appelle aucune remarque.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 mai 2025

Le procès-verbal provisoire de l'Assemblée des délégué·e·s du 14 mai 2025 n'amène aucune remarque ni commentaire. Il est approuvé à l'unanimité avec les remerciements à son auteure.

3. Communications du Président

- Nouveau site Internet de l'ASEV

Le nouveau site www.asev.ch est fonctionnel et régulièrement mis à jour.

- Référendum obligatoire du 28 septembre 2025.

Les résultats sont attendus avec impatience. Le samedi 20 septembre, un article est paru dans La Liberté expliquant bien l'enjeu de la votation ; un autre article, paru le mercredi 24 septembre, parlait de la protection contre les crues. Le Service des biens culturels (SBC) a contacté la Liberté pour leur dire que la protection contre les crues n'était pas acquise. Ils utilisent les données d'un examen préalable effectué il y a 3 ans qui ne les satisfait pas. Le Président rappelle que le projet de la STEP a été mis à l'enquête avec une protection objet totalement indépendante de celle du hameau de Ste Apolline. Ce sont deux objets différents. Même si le projet de protection contre les crues du hameau ne devait pas aboutir, la STEP serait protégée contre des crues tricentennales.

Concernant le projet de protection du hameau de Ste Apolline, les Communes de Villars-sur-Glâne et Hauterive devront se prononcer avant sa mise à l'enquête.

Maintien de la valeur :

- Frais d'études diverses : il s'agit de frais d'études qui ne sont pas liés au projet d'agrandissement, notamment l'amélioration du traitement des boues après les travaux d'agrandissement ainsi que d'autres travaux (en principe à l'horizon 2031-2035).
- Amortissement des études : les études avaient été estimées à 2,5 millions jusqu'au permis de construire. Sur ce montant qui a été voté, nous avons dépensé environ un million.

Message :

Le message qui a été envoyé aux délégué·e·s explique les comptes avec les modifications importantes ou compliquées.

Investissements :

Pas de changement majeur, mais un décalage des montants d'investissement, car on ne pourra pas faire tout ce qui avait été prévu en 2026. Pour 2026, il y a CHF 200'000.00 pour les travaux du décanteur primaire et 8,5 millions pour la 1^{ère} partie de la filière eau. Pour rappel, si la population valide le crédit d'investissement, les travaux du décanteur primaire pourraient débuter rapidement et entamer le crédit de construction.

Réhabilitation du pont dessableur : il s'agit du pont en entrée de STEP, datant de 1980, qui racle les matières minérales. On garde le pont mais on change les éléments électromécaniques, les moteurs et les vérins électriques ; il sera sablé et repeint. Les travaux seront effectués par le personnel de la STEP et les fournisseurs habituels.

• Rapport de la Commission financière

M. Jean-Pierre Corpataux, Président de la Commission financière fait lecture du rapport de la Commission financière et donne un préavis **favorable** sur le budget 2026.

La Commission financière donne également un préavis **favorable** au crédit d'investissement de CHF 100'000 francs pour la réhabilitation du pont dessableur située en entrée de STEP.

M. Corpataux remercie les personnes concernées pour le travail effectué.

Avant de passer au vote, le Président remercie à son tour la Commission financière pour son travail et ses préavis favorables.

• Vote final du budget de résultats et des investissements

Les délégué·e·s acceptent le budget 2026 à l'unanimité. Le Président les remercie pour leur confiance.

6. Planification financière à 5 ans

Fournie avec le budget, la planification financière des investissements n'est pas soumise au vote ce jour mais donnée à titre informatif. Il n'y a pas de remarque ni de question sur cette planification, établie au plus proche de nos connaissances actuelles.

- Oppositions aux conditions d'approbation du PAL

Le dossier est en cours d'examen par la Commune.

- Etat d'avancement du projet d'agrandissement de la STEP

Malgré les oppositions, la planification continue. L'appel d'offres pour le génie civil et la géotechnique arrive à bout touchant et sera publié dès l'assurance d'obtenir le permis de construire. Il en va de même pour l'appel d'offres concernant le MCR (Mesure-Contrôle-Régulation).

4. **Rapport de gestion 2024**

Le rapport de gestion 2024, un peu tardif, a été soumis au Comité puis envoyé aux délégué·e·s avec la convocation à l'Assemblée de ce jour. Bien que non soumis au vote, il n'appelle aucune remarque de la part des délégué·e·s.

5. **Budget 2026**

- **Présentation du budget de résultats et des investissements ; Message**

Le Président passe en revue le budget, établi par M. Bapst en collaboration avec Mme Rusterholz. Il s'agit d'un budget standard établi sur la base de la STEP qui tourne depuis 40 ans. M. Bapst donne quelques informations complémentaires sur certains postes :

Comptes d'exploitation :

- Précipitants et produit chimiques : augmentation dès le début des travaux car on devra ajouter un peu plus de précipitants pendant les travaux pour pouvoir maintenir les normes de rejet. Avec la nouvelle STEP, on utilisera aussi un peu plus de précipitants pour le traitement des micropolluants.
- Frais d'analyse : il s'agit des frais d'analyse effectués chaque mois par le SEn.
- Electricité : l'électricité est achetée sur le marché libre, d'où les fluctuations. Jusqu'en 2023, le fournisseur d'électricité était le Groupe E, puis les BKW ces dernières années. Pour 2026, c'est à nouveau le Groupe E avec des prix proches de ceux d'avant 2024.

Concernant le moteur à gaz, le Président précise que nous utilisons une partie du gaz issus de la digestion des boues pour produire de la chaleur et de l'électricité. La chaleur est utilisée pour chauffer les digesteurs et l'électricité est reprise par Pronovo jusqu'à fin 2026. A partir de 2027, l'ASEV devra choisir si nous devenons auto-consommateur ou si cette électricité sera vendue sur le marché.

- Incinération des déchets : Les sables sont recyclés sur Berne ; les cendres de la décharge de Châtillon et des boues d'épuration sont transportées dans le Jura. Le coût à la tonne reste identique mais la projection dans le futur est difficile. Il n'y a pas d'opportunité de recyclage dans le Canton de Fribourg. La SAIDEF décide où vont les déchets, car les filières sont données par le Canton. Un retraitement est prévu par la récupération du phosphore dans les cendres issues des boues. Mais pour l'instant, il n'y a pas de solution technique. Les STEP devront payer pour le traitement du phosphore le moment venu.
- Prestations de service à des tiers : il s'agit principalement de la réception de la biomasse d'abattoirs et de petits mandats pour les stations de pompage sur le plateau de Châtillon.

7. Prochaines séances

Aucune assemblée n'est prévue jusqu'à la fin de l'année. La prochaine séance devrait en principe avoir lieu au printemps 2026 pour le bouclage des comptes 2025. Etant donné le changement de législature, la séance devrait avoir lieu avec les membres actuels, soit avant le 25 avril 2026 (date de l'assermentation).

8. Divers

- M. Corpataux propose que les nouveaux investissements soient bien séparés du budget des investissements et votés séparément. Le Président en prend note.
- Concernant la présentation du budget, Mme Rusterholz précise qu'elle a fourni aux délégué·e·s deux versions du budget, l'une dès l'année 2025 et la deuxième avec l'année précédente pour comparaison, car il est difficile d'intégrer toutes les données dans un seul document.

La séance est levée à 19h20 avec les remerciements du Président.

La Secrétaire

Claudine Dumont

Le Président

Claude Monney

Villars-sur-Glâne, le 24 avril 2026